

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 24 septembre 2025

DEL_20250924_05

Nombre de Conseillers

En exercice

De présents

De votants

29

24

25

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET – Hervé MORICE – Emilie CORDIER
Denis ROULAND – Myriam LEROUX – Sébastien WAIRY
Stéphanie BURNEL – Eric MEIGNEN – Cécile OLIVIER – Benoît PICHARD
Laurence DUPONT – Yannick BEAUVAIS – Jessica NICOLAS
Jean-Pierre LE CROM – Thierno DIALLO – Brieg PICAULT
Marjorie GARCIA – David PELON – Françoise HAFFRAY
Cécile NICOLAS – Michel CONANEC -

Objet :

**Déclassement d'une
partie du domaine
public communal
en centre-ville
pour les ilots 1 et 4**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

25 septembre 2025

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Magali MACE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET

-

Et que la convocation avait été faite le

17 septembre 2025

Absents : Gilles BRIAND – Didier NOUZILLEAU – Aurélie LE GUNEHEC
– Alain DESMARS

M. Hervé MORICE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération en date du 31 janvier 2024, le Conseil municipal prescrivait l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement des parcelles suivantes :

Ilot 1- une partie du parking de la Mairie cadastrée AW 667p, 516p, et 581p pour une contenance globale de 436 m² environ - espace de stationnement et voirie à l'arrière de la mairie

Ilot 4 – parcelle en partie du square de Paris, parcelle cadastrée AW 154p pour 504 m² sise rue de la Mairie

Nouvelles numérotions cadastrales : Ilot 1 – AW 1227, 1229 et 1232 et Ilot 4 – AW 1230 telles que localisées sur le plan ci-annexé.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2141-1 et suivants,

Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles L. 141-3 et suivants,

Vu l'arrêté municipal en date du 15 mai 2025 portant ouverture de l'enquête publique et désignant M. PRAT René en qualité de commissaire enquêteur,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 03 juin 2025 au 19 juin 2025,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 27 juin 2024

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 16 septembre 2025,

Considérant que l'enquête publique n'a pas soulevé d'opposition

Considérant que la portion concernée du domaine public n'est plus affectée à l'usage du public et ne remplit plus les critères du domaine public,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le déclassement du domaine public communal d'une partie du Square de la Commune de Paris (ilot 4) et d'une partie du parking de la mairie (ilot 1) ; en vue de leur intégration dans le domaine privé de la commune et la cession à LAD.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : Approuver le déclassement du domaine public communal d'une partie du Square de Paris (ilot 4) et d'une partie du parking de la mairie (ilot 1) en vue de son intégration dans le domaine privé de la commune ; notamment les nouvelles désignations cadastrales :

- Ilot 1 – AW 1227 (26 m²), 1229 (410 m²) et 1232 (14 m²)
- Ilot 4 – AW 1230 (504 m²)

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment l'acte administratif constatant le déclassement et les actes de cession ; la désaffectation réelle devra faire l'objet d'un constat.

Article 3 : De notifier la présente décision aux services préfectoraux pour contrôle de légalité

Article 4 : De procéder aux formalités de publicité et d'information des administrés.

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	1

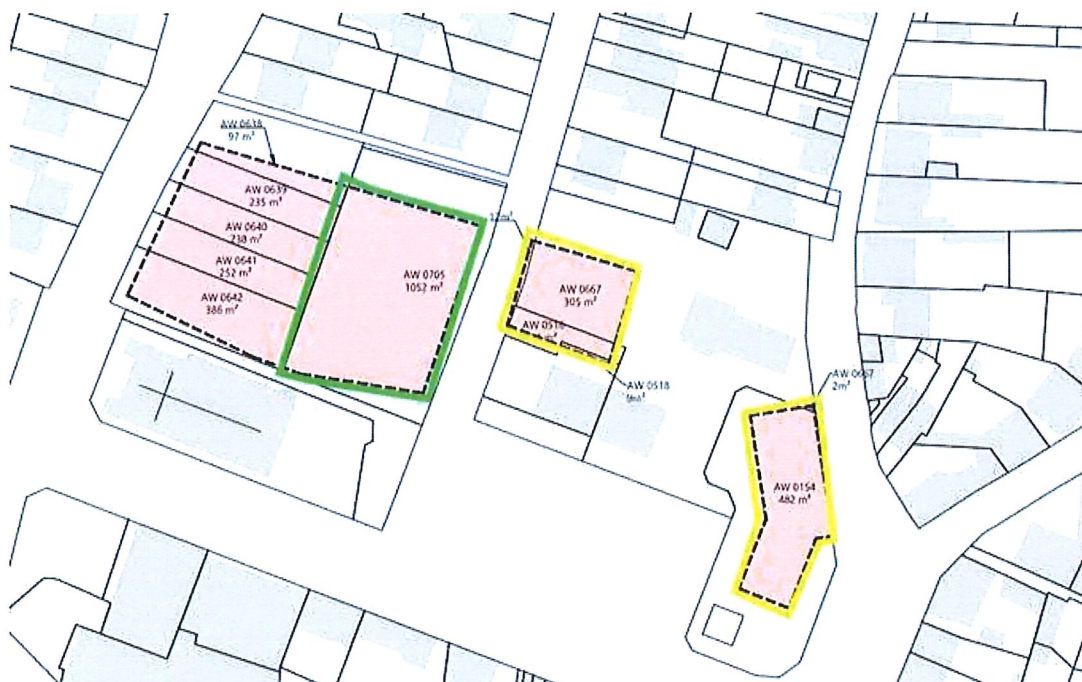
-
-
-
-
-

-



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 29/09/2025-Préfet le :
Reçu en préfecture le 29/09/2025-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié le :
Publié ou affiché le :
ID : 044-214402109-20250924-DEL_20250924_05-DE



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le



ID : 044-214402109-20250924-DEL_20250924_05-DE